



Conseil des commissaires

Lors d'une séance ordinaire tenue le 22 juin 2009, le Conseil des commissaires a remis des certificats de reconnaissance à monsieur Daniel Carré, enseignant à l'école Paul-Hubert, et à madame Manon Gagnon, parent bénévole. Un article inséré dans la présente édition du journal Le Phare vous donne tous les détails de cette remise de certificats.

Le Conseil a adopté le document « Identification des disciplines objets d'épreuves uniques et internes à la Commission scolaire des Phares – juin 2010 ». Ce document a été déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

La Commission scolaire a déposé ses demandes d'autorisation permanente pour les programmes « Horticulture et jardinerie » et « Réalisation d'aménagements paysagers » à la Table d'éducation interordres du Bas-Saint-Laurent et au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Rappelons que la C.S. des Phares a développé son expertise dans ces domaines puisqu'elle a des autorisations provisoires pour donner ces programmes depuis 2004. De plus, la Commission scolaire des Phares est la seule à offrir ces programmes dans la région et les perspectives d'emploi justifient l'offre du programme à long terme.

Dans le secteur des ressources matérielles, le Conseil a octroyé à la firme Constructions J.C. Lepage inc. un contrat de 406 000 \$ pour effectuer la réfection des blocs sanitaires à l'école Langevin. Par ailleurs, un contrat au montant de 65 467 \$ a été accordé à la firme Air-Pur Ventilation inc., pour le nettoyage des conduits et équipements de ventilation d'une partie de l'école Paul-Hubert. Pour l'installation d'un système d'aspiration dans l'atelier de carrosserie du Centre de formation Rimouski-Neigette, un contrat d'un peu plus de 103 000 \$ a été octroyé à l'entreprise Camec inc.

Les commissaires ont adopté la Politique d'acquisition des biens et services, telle que présentée par le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur

Carl Ruest. Ce document a été colligé au Recueil des règles de gestion de la Commission scolaire.

C'est également lors de la séance du 22 juin dernier que le Conseil des commissaires a adopté le budget 2009-2010 de la Commission scolaire des Phares. Nous vous invitons à lire, un peu plus bas, le communiqué qui a été émis à cette occasion. Nous vous convions aussi à parcourir le communiqué qui fait état de la décision de maintenir ouvertes les écoles du Portage – de l'Arc-en-Ciel, de Sainte-Jeanne-D'Arc, et des Cheminots – Du Sommet, de Padoue.

Dans un autre ordre d'idées, monsieur Jocelyn Michaud a été nommé à titre de délégué de la Commission scolaire des Phares à l'assemblée générale de la Société de formation à distance des commissions scolaires du Québec.

Dans le secteur des ressources humaines, madame Suzanne Vinet, directrice de l'école des Beaux-Séjours, a été affectée temporairement aux Services éducatifs de la Commission scolaire, à compter du 1er juillet 2009 et jusqu'au 30 juin 2010. Le Conseil a par ailleurs nommé par intérim monsieur Jean-Pierre Doucet au poste de directeur de l'école des Beaux-Séjours, jusqu'au 31 décembre 2009, avec possibilité de prolongement.

Finalement, le Conseil a retenu la candidature de monsieur Marc Tremblay pour faire partie de la banque d'aspirants à la fonction de direction d'établissement.

Au retour des vacances, lors d'une séance ordinaire tenue le 17 août dernier, le Conseil des commissaires a résolu de nommer messieurs Benoît Ouellet, Israël Desjardins et Patrick Leclerc à titre de délégués au conseil d'administration de l'Association régionale du sport étudiant de l'Est du Québec.

Depuis juin 2008, les commissions scolaires ont la possibilité de mettre en place un projet pédagogique particulier préparant un groupe d'élèves âgés d'au moins 15 ans à la formation professionnelle, dans un cadre d'alternance études-travail. Pour obtenir le financement, les élèves doivent être inscrits en français langue d'enseignement, en anglais langue seconde et en mathématique de 3e secondaire. Le Conseil demande au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport de reconsidérer le financement des élèves inscrits dans un projet pédagogique particulier d'alternance études-travail menant à la formation professionnelle, en permettant que les élèves soient pris en compte même s'ils sont inscrits à des matières de 4e secondaire. Une copie de cette résolution a été transmise, notamment, à la Fédération des commissions scolaires du Québec.

L'entente de principe intervenue entre le Syndicat des professionnelles et professionnels de l'éducation du Bas-Saint-Laurent et la Commission scolaire des Phares a été entérinée par le Conseil. Le document a été déposé, pour consultation éventuelle, au bureau du Secrétariat général.

À la suite de discussions avec la Municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière, le Conseil des commissaires a accepté les termes d'un protocole d'entente et autorisé la Municipalité à organiser un service de surveillance à l'école Lavoie.

Les commissaires ont offert leurs condoléances à madame Sylvie Nadeau et monsieur François Grégoire, ainsi qu'aux membres de leur famille, à la suite du décès de leur fils, Philippe Grégoire, un élève de l'école du Mistral. Ils ont également adressé leurs condoléances aux membres de la famille de madame Brenda Grisé, enseignante à la Commission scolaire des Phares.

Les priorités 2009-2010 de la Commission scolaire des Phares, telles que précisées dans un texte reproduit plus bas, dans Le Phare, ont été adoptées lors de cette séance publique.

Le plan d'effectifs 2009-2010 du personnel de soutien, secteur de l'adaptation scolaire, a été adopté par le Conseil et déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation.

Madame Marie-France Hins a été nommée par intérim au poste de directrice adjointe des écoles de l'Aquarelle et Élisabeth-Turgeon, à compter du 18 août et jusqu'au 30 juin 2010.

En ajournement de la séance ordinaire du 17 août, le Conseil s'est de nouveau réuni le 31 août. Les commissaires ont mandaté la Fédération des commissions scolaires du Québec pour qu'elle procède, au nom de la Commission scolaire des Phares, à un appel d'offres provincial regroupé, pour l'achat d'équipements dans le cadre du programme « Projet personnel d'orientation », phase 4.

Il a été résolu d'accepter l'offre de la compagnie TELUS pour le renouvellement, pour une période de cinq ans, du contrat de fourniture de services de téléphonie IP (accès), pour une somme de 89 820 \$.

Le Conseil a offert ses condoléances à monsieur Daniel Arseneault, commissaire, ainsi qu'aux membres de sa famille, pour le décès de son fils, Keven Collin.

Prévisions budgétaires 2009-2010
La Commission scolaire des Phares accroît
ses ressources en soutien aux élèves

Lors de sa réunion publique tenue le lundi 22 juin 2009, à Rimouski, le Conseil des commissaires a adopté le budget 2009-2010 de la Commission scolaire des Phares. Plusieurs points méritent notre attention :

- **La Réforme de la comptabilité gouvernementale :**

Ce changement a pour effet qu'au 30 juin 2009, les commissions scolaires du Québec prévoient des déficits cumulés. Pour la Commission scolaire des Phares, la modification à la baisse de l'évaluation de ses bâtiments a un impact déficitaire d'environ 25 millions \$. De plus, les banques de congé des employés sont dorénavant comptabilisées avec un impact déficitaire de 4 millions \$.

En date du 1^{er} juillet 2008, la Commission scolaire des Phares est donc passée d'un surplus cumulé de 4 millions \$ à un déficit comptable cumulé de 25,8 millions \$.

- **Le budget 2009-2010 de la Commission scolaire des Phares :**

Le budget est de 103 millions \$, comprenant un budget d'opération de 98 millions \$ et un budget d'investissement de 5 millions \$.

Selon les anciennes normes comptables, les prévisions budgétaires au 30 juin 2010 seraient les suivantes :

- Un déficit d'opération de 210 000 \$ pour 2009-2010;
- Un surplus cumulé de 4 000 000 \$ pour les écoles, les centres de formation, les services de garde et la Commission scolaire dont 10% peut être utilisé en 2009-2010.

Selon les nouvelles normes comptables, voici les prévisions budgétaires au 30 juin 2010 :

- Un déficit d'opération de 930 000 \$;
- Un déficit cumulé de 27 700 000 \$ pour les écoles, les centres de formation, les services de garde et la Commission scolaire.

- **Ajout de ressources additionnelles :**

Malgré ces nouvelles normes comptables et la baisse de clientèle, la Commission scolaire des Phares augmente ses services aux élèves. Un

montant additionnel de 800 000 \$ sera investi au cours de la prochaine année :

- o Ajout de postes de professionnels : orthopédagogues, psychologues et bibliothécaires;
 - o Ajout de postes de personnel de soutien : techniciens de travaux pratiques, techniciens en éducation spécialisée et techniciens de travail social.
- **Clientèle scolaire 2009-2010 :**
 - o Au secteur des jeunes : 8 600 élèves;
 - o Au secteur des adultes et de la formation professionnelle : 1 100 élèves.
Une baisse d'environ 200 élèves au secteur des jeunes.

Le président de la Commission scolaire des Phares, monsieur Raymond Tudeau, tient à préciser que l'application des nouvelles normes comptables ne modifie en rien la situation réelle de la Commission scolaire. « Le Gouvernement du Québec reconnaît que les commissions scolaires sont toujours d'excellentes gestionnaires de fonds publics. La nouvelle présentation des résultats financiers se fait à la demande même du Gouvernement et n'aura pas d'impact réel sur le fonctionnement et les projets de la Commission scolaire des Phares. D'ailleurs, nous continuons d'accroître nos ressources humaines en soutien à nos élèves en maintenant le cap sur la réussite, tout en effectuant une gestion serrée de nos ressources financières. »

*Avenir des écoles du Portage – de l'Arc-en-ciel
et des Cheminots – du Sommet
La Commission scolaire demande aux municipalités de s'impliquer*

Réuni en séance ordinaire le 22 juin 2009, le Conseil des commissaires a adopté les recommandations du comité d'analyse de la situation des écoles du Portage – de l'Arc-en-Ciel (Sainte-Jeanne-D'Arc) et des Cheminots – du Sommet (Padoue). Le Conseil a donc annoncé son intention de maintenir ouvertes les deux écoles tout en demandant aux deux municipalités concernées de prendre des mesures incitatives pour

favoriser la venue de nouvelles familles et de s'impliquer dans le maintien des écoles.

À l'école du Portage – de l'Arc-en-ciel, une très légère augmentation du nombre d'élèves est à prévoir d'ici 2012-2013. De 16 élèves cette année, la clientèle devrait passer à 21 élèves dans quatre ans. Les discussions au sein du comité

d'analyse de la situation ont fait ressortir les faits suivants :

- L'implication des parents dans l'école est remarquable;
- L'école offre des services de qualité aux élèves;
- Un grand nombre de projets s'y déroulent;
- Les résultats académiques des élèves sont comparables à ceux des élèves des autres écoles;
- Le projet « École éloignée en réseau » y est bien implanté;
- L'absence de service de garde dans le milieu est l'une des causes de la perte d'enfants vers les autres écoles;
- Bien qu'il existe une politique familiale à Sainte-Jeanne-D'Arc, il n'y a pas d'incitatif pour favoriser de nouvelles constructions.

À la lumière des discussions, les membres du comité d'analyse ont conclu que la qualité des services éducatifs à l'école du Portage – de l'Arc-en-ciel se compare avantageusement à celle que l'on offre ailleurs sur le territoire. Le comité a donc recommandé au Conseil des commissaires de maintenir ouverte cette école, tout en recommandant plusieurs actions :

- Signifier à la municipalité qu'elle doit faire preuve de leadership dans le dossier du maintien de l'école auprès de ses contribuables;
- Recommander à la municipalité d'offrir des

mesures incitatives à la venue de nouvelles familles;

- Recommander à la municipalité d'organiser un service de surveillance du midi;
- Recommander à l'école de relancer son projet éducatif et d'en informer la population locale;
- Reformuler un comité d'analyse de la situation au printemps 2011.

À l'école des Cheminots – du Sommet, une baisse marquée de six élèves est confirmée pour la rentrée 2009. Toutefois, les effectifs se stabiliseront par la suite à environ 14 élèves d'ici 2012-2013.

Les points suivants ont fait l'objet de discussions au sein du comité d'analyse :

- La municipalité a le projet de rénover un édifice à logements et envisage la construction d'un nouvel édifice, dans le but d'inciter de nouvelles familles à s'installer à Padoue;
- L'implication des parents dans l'école est digne de mention;
- Plusieurs activités favorisent les apprentissages et la socialisation des élèves;
- Le projet « École éloignée en réseau » y est bien implanté;
- Les mesures d'aide pour les élèves en difficulté sont nombreuses et adaptées;

- Les élèves ont d'excellents résultats en français et en mathématiques;
- Le maire de Padoue propose la préparation d'un plan d'action avec les intervenants du milieu pour le maintien de l'école.

Le comité d'analyse a donc recommandé au Conseil des commissaires de maintenir l'école des Cheminots – du Sommet ouverte et a également recommandé les actions suivantes :

- Collaborer avec la municipalité en assistant à une rencontre publique pour la présentation de son plan d'action visant à obtenir des engagements du milieu dans le soutien de l'école et le développement de la

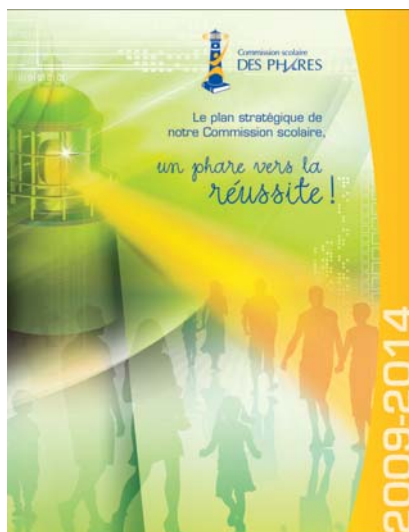
municipalité. Cette rencontre pourra se tenir à l'automne 2009;

- Reformuler un comité d'analyse de la situation au printemps 2010.

Loin d'être engagée dans une démarche de fermeture de ses petites écoles, la Commission scolaire des Phares souhaite, au contraire, tout mettre en œuvre pour tenter de les vitaliser et de les maintenir ouvertes. Elle considère que la participation de la population et des conseils municipaux de Sainte-Jeanne-D'Arc et Padoue est essentielle dans le processus visant, à moyen terme, le maintien des services aux écoles du Portage – de l'Arc-en-ciel et des Cheminots – du Sommet.

*La Commission scolaire lance
son plan stratégique 2009-2014 :
Un phare vers la réussite!*

La Commission scolaire des Phares lance officiellement son plan stratégique 2009-2014. Adopté par le Conseil des commissaires au printemps 2009, ce plan qui a pour thème « Un phare vers la réussite! » précise les orientations de la Commission scolaire au regard de la réussite de ses élèves, de la gestion et du développement



professionnel, de la communication et des partenariats.

L'élaboration du nouveau plan stratégique s'est inscrite à l'intérieur d'une démarche qui a fait une large place à la consultation. Une analyse approfondie des données provenant des indicateurs de

réussite (diplomation, qualification, persévérance scolaire) a été réalisée. Le contexte dans lequel évolue la Commission scolaire a également été pris en considération. La démarche a été lancée à l'automne 2007, les analyses se sont poursuivies à l'hiver et au printemps 2008. Une consultation a été effectuée durant l'automne de la même année : le Comité de parents, les syndicats, chaque équipe-école et chaque conseil d'établissement ont pu discuter du projet. Un comité de pilotage, formé de représentants des différents groupes, a supervisé la démarche. La Commission scolaire a, de plus, rencontré l'ensemble de ses partenaires et tenu une assemblée publique. Après une analyse de la consultation et les corrections apportées, le plan stratégique a été adopté par le Conseil des commissaires le 27 avril 2009, après quoi le travail en vue de sa diffusion a été complété.

Dès la rentrée 2009, les services et établissements de la Commission scolaire sont donc invités à s'approprier ce plan stratégique et, bien sûr, à l'appliquer selon ses objectifs et ses axes d'intervention.

Le plan stratégique est axé sur la réussite éducative de chaque élève jeune et adulte et s'appuie sur de solides valeurs : l'excellence, l'équité, la prévention et la reconnaissance. Il trace un portrait de la Commission scolaire, précise sa mission, ses valeurs et ses engagements. Il contient aussi des

données sur l'environnement de la Commission scolaire (aux plans géographique et socioéconomique), l'évolution de la clientèle, la réussite des élèves, les services aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, les projets pédagogiques, l'éducation des adultes, la formation professionnelle.

À l'intérieur de son plan stratégique, la Commission scolaire des Phares se donne trois grandes orientations pour les cinq prochaines années :

- 1) Accroître la réussite des élèves, jeunes et adultes, en tenant compte des besoins et des capacités de chacun;
- 2) Promouvoir une philosophie de gestion favorisant l'implication et le développement professionnel de tout le personnel;
- 3) Accroître la communication et le partenariat école, famille et communauté.

Des objectifs sont identifiés à l'intérieur de chacune de ces orientations, des voies d'action sont élaborées et des indicateurs précisent les résultats à atteindre.

Présenté dans une forme simplifiée et attrayante, le plan stratégique est un précieux outil de travail qui guidera les actions de la Commission scolaire, de ses intervenants et de ses partenaires pour les cinq prochaines années.

Les priorités de la Commission scolaire pour 2009-2010



Le Conseil des commissaires a adopté les priorités de la Commission scolaire des Phares, pour l'année 2009-2010, lors de sa séance publique du 17 août dernier.

La mise en œuvre du nouveau plan stratégique est la première priorité. Les différents services et établissements de la Commission scolaire seront invités à s'approprier ce plan et à passer à l'action.

Dans le dossier de l'enrichissement, plusieurs étapes seront franchies en cours d'année, dont une consultation et l'adoption des nouvelles orientations, qui seront appliquées dès la rentrée 2010-2011.

La persévérance scolaire sera aussi à l'ordre du jour, notamment à travers la poursuite des actions entreprises à l'école du Mistral, par le développement d'une démarche d'appui dès le primaire et particulièrement avec les garçons, par la promotion de projets novateurs dans des écoles primaires et secondaires et par un support qui sera apporté aux directions d'établissement.

L'entrée en vigueur des modifications à la Loi sur l'instruction publique découlant du projet de loi no 88 a débuté le 1er juillet 2009 et se poursuivra au cours de la

prochaine année. Ces modifications apportent plusieurs changements dont l'obligation, pour les commissions scolaires, d'établir une convention de partenariat avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Par la suite, la Commission scolaire établira une convention de gestion avec chacun de ses établissements. Les modifications apportées à la Loi sur l'instruction publique auront également pour effets d'amener une révision de la délégation de pouvoirs et de mettre en place une nouvelle mesure, la nomination d'un « Protecteur de l'élève ».

Par ailleurs, le découpage de certains quartiers scolaires sera révisé en cours d'année. Cette révision concerne principalement le territoire de la ville de Rimouski dont certains secteurs connaissent actuellement un développement domiciliaire important. Elle s'accompagnera d'un processus de consultation auprès du comité de parents.

La Commission scolaire des Phares entend poursuivre et accentuer ses partenariats avec le milieu, tant à l'interne qu'à l'externe. Une collaboration étroite avec les organismes de développement, la participation à la table interordres et l'emphase qui sera mise sur les communications seront autant de moyens concrets d'atteindre ces objectifs.

Finalement, la Commission scolaire révisera certaines de ses politiques et

en adoptera de nouvelles qui porteront notamment sur les saines habitudes de vie, la consommation

d'alcool et de drogues, le vol et la fraude, le développement durable et les technologies de l'information.

Visite de la présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec



Le 3 septembre dernier, la présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec, madame Josée Bouchard, et la directrice générale, madame Pâquerette Gagnon, étaient à Rimouski dans le cadre d'une tournée des régions. Lors d'un point de presse, madame Bouchard a lancé un appel à la mobilisation pour la persévérance scolaire. Les présidentes et présidents des quatre commissions scolaires du Bas-Saint-Laurent ont également fait connaître les principaux enjeux régionaux pour

la nouvelle année. Le président de la Commission scolaire des Phares, monsieur Raymond Tudeau, préside aussi le Regroupement des commissions scolaires du Bas-Saint-Laurent.

Nous reproduisons ici, pour votre information, le communiqué émis à cette occasion par la Fédération des commissions scolaires du Québec, de même que le communiqué du Regroupement des commissions scolaires du Bas-Saint-Laurent.

Message de madame Josée Bouchard

Un appel à la mobilisation pour la persévérance scolaire

La présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), madame Josée Bouchard, était de passage dans la région du Bas-Saint-Laurent dans le cadre d'une tournée provinciale qui la mènera aux quatre coins du Québec. C'était l'occasion pour la nouvelle présidente de rencontrer les élus scolaires locaux et de faire le point sur les priorités de la rentrée.

« Ici, comme dans toutes les régions où je me rendrai, je lance un appel à la mobilisation de la communauté, pour que parents, employeurs et politiciens fassent de l'éducation une priorité », a déclaré la présidente de la FCSQ. « Il s'agit d'un préalable essentiel à la réalisation de l'objectif commun à tous les acteurs du monde scolaire : améliorer la persévérance scolaire », a ajouté M^{me} Bouchard.

Josée Bouchard rappelle également qu'elle considère que le premier devoir de tous est d'écouter les élèves qui accordent une très grande importance à la relation qu'ils ont avec les adultes qu'ils côtoient à l'école et au sentiment d'appartenance à leur milieu. La présidente de la Fédération a du même coup assuré les commissions scolaires qu'elles auront son appui afin qu'elles aient à leur disposition tous les outils nécessaires pour répondre aux attentes des jeunes et de leurs parents en matière de réussite, en particulier dans un contexte de décroissance démographique. « Je tiens à saluer les efforts consentis dans la région du Bas-Saint-Laurent pour le maintien des services car il s'agit d'une orientation qui favorise la persévérance scolaire », a tenu à souligner madame Josée Bouchard.

Plan stratégique et priorités 2009-2010

La présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec a aussi profité de son passage dans le Bas-Saint-Laurent pour rappeler les principaux éléments du Plan stratégique 2009-2014 de la FCSQ. La gouvernance, la mission éducative, le développement durable ainsi que le soutien et l'accompagnement des intervenants et du réseau sont les grandes orientations qui guideront les actions de la FCSQ au cours des cinq prochaines années.

Pour l'année 2009-2010, cela se traduira, entre autres, par des démarches pour la tenue d'élections scolaires et municipales simultanées, le suivi des travaux portant sur l'intégration réussie des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, l'adoption d'orientations en vue des négociations nationales pour le renouvellement des conventions collectives, le développement de la formation professionnelle et l'éducation des adultes.

« La valorisation de la réussite et de la persévérance, la démocratie scolaire et le soutien du personnel et de la mission des commissions scolaires seront au cœur de nos préoccupations pour l'année scolaire 2009-2010 », de conclure la présidente de la FCSQ.

*Regroupement des commissions scolaires
du Bas-Saint-Laurent
Les grands enjeux de l'année 2009-2010*

Les quatre commissions scolaires du Bas-Saint-Laurent devront relever d'importants défis, au cours de l'année 2009-2010. Outil important de la réussite éducative, la persévérance scolaire demeure au coeur des préoccupations et guidera les actions des commissions scolaires et de leurs établissements. Parmi les enjeux majeurs de la prochaine année, on retrouve aussi les conventions de gestion à établir, la nomination d'un Protecteur de l'élève, l'avenir des petites écoles, le plan d'aménagement de l'offre de formation professionnelle et technique et les services aux entreprises.

La persévérance scolaire

Le président du Regroupement des commissions scolaires du Bas-Saint-Laurent, monsieur Raymond Tudeau, rappelle que la persévérance, la réussite, la qualification et la diplomation sont des défis de taille, actuellement et pour le futur. « Trop de jeunes quittent prématurément les études. L'impact de l'abandon scolaire est important, d'abord pour l'avenir de nos jeunes, mais également pour notre devenir collectif. Il est essentiel que tous nos jeunes puissent acquérir minimalement une formation de base et une première qualification qui leur permettront de se réaliser, de travailler, de rêver et d'occuper

une place constructive dans notre société. »

Rappelant le thème des assises régionales, « La persévérance scolaire : une responsabilité partagée », monsieur Tudeau précise que le réseau des commissions scolaires et leurs partenaires se sont mobilisés, afin de dégager une vision commune de la persévérance scolaire, d'identifier les mesures porteuses de succès et de sensibiliser les milieux à l'importance d'agir de façon concertée. « Les objectifs de réussite mobilisent les éducateurs, mais également les parents, les élèves eux-mêmes et les organismes du milieu socioéconomique. Notre société prend de plus en plus conscience qu'il faut agir ensemble pour améliorer la situation et faire diminuer les taux d'abandon. »

Les conventions de gestion et le Protecteur de l'élève

L'entrée en vigueur des modifications à la Loi sur l'instruction publique découlant du projet de loi 88 a débuté le 1er juillet 2009 et se poursuivra au cours de la prochaine année. Les modifications apportées à la Loi sur l'instruction publique auront notamment pour effet de mettre en place une nouvelle mesure, la nomination d'un Protecteur de l'élève. Conformément au règlement rendu public récemment par la Ministre, les

commissions scolaires se doteront d'un règlement sur le processus de gestion des plaintes. Elles sont actuellement en pourparlers afin que des Protecteurs de l'élève soient nommés sur leur territoire. Ces démarches devront être complétées avant la fin de décembre 2009.

L'avenir des petites écoles

Depuis plusieurs années, les commissions scolaires du Bas-Saint-Laurent vivent une diminution démographique et, par conséquent, une baisse de leur clientèle jeune. Les commissions scolaires de la région souhaitent tout mettre en oeuvre pour tenter de les vitaliser et de les maintenir ouvertes. Pour atteindre cet objectif, les commissions scolaires associent les milieux et les populations locales à leurs démarches. Le maintien des petites écoles passe notamment par le développement de nouveaux projets structurants, l'implication des organismes locaux et la venue de nouvelles familles dans les municipalités.

Plan d'aménagement de l'offre de formation professionnelle et Technique

La Table interordres d'éducation du Bas-Saint-Laurent a déposé, le 25 juin 2009, son plan d'aménagement de l'offre de formation professionnelle et technique 2009-2014. En tenant compte des facteurs qui influencent le développement de la région bas-laurentienne, principalement, la démographie et le vieillissement de la population, le taux de

scolarisation, l'emploi, les perspectives économiques, de même que l'offre de formation actuelle et les besoins de main-d'oeuvre, la Table interordres s'est donné pour principe directeur de renforcer la formation professionnelle et technique au service du développement régional. Tout en couvrant une période de cinq ans, le Plan d'aménagement demeurera un outil ouvert, flexible et adaptable aux événements émergents, dans la région. Quatre enjeux prioritaires ont été identifiés :

- Assurer la meilleure accessibilité aux programmes de formation professionnelle et technique et favoriser le plus haut niveau de recrutement;
- Consolider et développer une offre renouvelée de formation viable;
- Dispenser des services et des contenus de formation adéquats et de qualité;
- Supporter fermement les actions de rapprochement, partenariat et complémentarité.

Le plan d'aménagement de l'offre de formation professionnelle et technique 2009-2014 a été déposé par la Table interordres d'éducation du Bas-Saint Laurent auprès du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. La réponse du ministère est attendue sous peu.

Les services aux entreprises

Les quatre commissions scolaires du Bas-Saint-Laurent offrent des services de formation adaptés aux besoins des entreprises, des organismes et des individus.

- Le service aux entreprises conçoit, élabore et organise des formations qui sont flexibles et adaptées aux réalités des entreprises. Ces formations sont offertes à une ou un employé ou à des groupes, le jour, le soir ou la fin de semaine.
- Des cours sont offerts aux individus afin de rehausser les

compétences
professionnelles des
personnes en emploi ou à la
recherche d'emploi.

Les commissions scolaires du Bas-Saint-Laurent entendent poursuivre le développement des services aux entreprises, afin d'offrir aux employeurs et aux travailleurs du territoire des solutions taillées sur mesure qui répondront de façon pointue à leurs besoins de formation.

Regroupement
des *CS* du
Bas-Saint-Laurent

Des nouvelles des services éducatifs



Aux services éducatifs de la Commission scolaire des Phares, toute une équipe de professionnels et professionnelles se joint aux équipes-écoles pour offrir des services diversifiés. En ce début d'année, nous désirons vous informer que nous aurons à cœur de vous soutenir au quotidien dans vos projets-écoles. Les services éducatifs jouent un rôle de complémentarité dans la réussite

des projets initiés et portés par l'équipe-école.

Chacune des 32 écoles primaires et 11 écoles secondaires de la Commission scolaire peut bénéficier d'une ressource humaine pour répondre à des besoins éducatifs ou pédagogiques. Tant les conseillers pédagogiques, les orthophonistes, les psychologues, les orthopédagogues, les psychoéducateurs, les bibliothécaires que les animateurs de vie spirituelle et d'engagement communautaire sont impliqués d'une manière ou d'une autre pour vous aider à la réussite des élèves.

Quelle forme prend l'accompagnement que ces professionnels et professionnelles peuvent vous offrir?

Un ensemble d'activités en fonction d'un plan de formation collectif ou individuel

- Des ateliers;
- Des activités de réflexion à partir d'expérimentation en classe;
- La présence d'un professionnel en classe pour aider à l'observation, codévelopper des situations d'apprentissage et d'évaluation, soutenir l'intégration d'un élève;
- La transmission d'information, de documents;
- Des groupes de travail sur des sujets convenus;
- Des activités ponctuelles ou selon une régularité à la demande des écoles;
- Des rencontres d'équipe sectorielle pour trouver des solutions;
- Des cafés pédagogiques.

Nous vous invitons à consulter le document « référentiel des services éducatifs 2009-2010 » dans lequel vous trouverez les coordonnées du personnel aux services éducatifs. N'hésitez pas à communiquer avec les personnes attirées à votre école. Nous croyons que le développement passe par la collaboration

et un réel contact humain. Nous vous souhaitons une très belle année scolaire!

La direction et le personnel des services éducatifs

Nouveauté du MELS

En août dernier, le ministère a déposé sur son site les documents sur la progression des apprentissages au primaire pour chacun des programmes, que vous trouverez à l'adresse [http://www.mels.gouv.qc.ca/progre
ssion/](http://www.mels.gouv.qc.ca/progre
ssion/).

La progression des apprentissages au primaire constitue un complément à chaque programme disciplinaire en apportant des précisions sur les connaissances (savoirs essentiels) que les élèves doivent acquérir et être capables d'utiliser à chaque année du primaire. Il s'agit d'un outil qui est mis à la disposition des enseignantes et

des enseignants pour les aider à planifier leur enseignement et les apprentissages que feront leurs élèves.

La progression des apprentissages est présentée sous forme de tableaux qui regroupent les connaissances de la même manière que dans les programmes disciplinaires. Ainsi, pour la mathématique, par exemple, ces apprentissages sont présentés par champs : arithmétique, géométrie et autres. Chaque apprentissage identifié est par ailleurs associé à une ou à plusieurs années du primaire au cours de laquelle ou desquelles cet

apprentissage constitue un objet formel d'enseignement.

Une légende commune est utilisée pour toutes les disciplines afin de préciser les modalités de progression de chacun des apprentissages identifiés. Trois symboles composent cette légende (une flèche, une étoile et un tramé) et, pour chaque énoncé d'apprentissage identifié, ce qui est attendu de l'élève est décrit de la façon suivante :

→ L'élève apprend à le faire avec

l'intervention de l'enseignante ou de l'enseignant.

- * L'élève le fait par lui-même à la fin de l'année scolaire.
- L'élève réutilise cette connaissance.

Vous y trouverez plusieurs précisions afin de faciliter votre planification. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec le conseiller ou la conseillère pédagogique attirée à votre école.

La rentrée 2009 de Rimouski ville étudiante

C'est sous la présidence d'honneur de monsieur Raymond Tudeau que Rimouski ville étudiante a présenté sa conférence de presse de début d'année, le 18 août dernier. Rassemblant les institutions scolaires du grand Rimouski, la Commission scolaire des Phares, le Cégep, l'UQAR, l'Institut maritime et le Conservatoire, de même que les intervenants socioéconomiques, cette rencontre a permis de lancer officiellement les activités pour la nouvelle année scolaire, tout en faisant le point sur les principaux dossiers qui touchent de près les étudiants : la réussite, l'emploi, le logement, la qualité de vie, etc.

Initiateur du Comité établissements scolaires-milieu, qui est ensuite devenu Rimouski ville étudiante, monsieur Raymond Tudeau a rappelé à quel point il est important, pour les étudiants, de se sentir bien accueillis dans la communauté. Il a également souligné la contribution

majeure des étudiants au développement social et économique de notre milieu. « Il faut tout mettre en œuvre pour garder nos jeunes en région et attirer des étudiants qui viennent des grands centres. Il est également important que la communauté prenne les moyens pour favoriser la réussite des études. »

Rappelant que l'éducation est prioritaire dans la société, le président d'honneur de la rentrée 2009 et président de la Commission scolaire des Phares a précisé que les jeunes n'arrivent pas tous à l'école avec le même bagage et a rappelé que 23% des jeunes vivent dans des familles à faible revenu. « Le contexte social a une influence sur le taux de décrochage ». M. Tudeau ajoute qu'il faut faire encore plus pour lutter contre le décrochage. « La réussite est une responsabilité partagée avec les partenaires et la communauté. Il faut s'unir

davantage pour réduire le taux d'abandon et envoyer aux jeunes le message que l'école, c'est important. Il faut aussi leur démontrer que nous sommes fiers d'eux. »

Pour sa part, le président de Rimouski ville étudiante, monsieur Bruno Beaulieu, a également insisté sur l'importance du contexte socioéconomique pour la réussite des élèves. De plus, il a énoncé trois priorités touchant à la qualité de vie des étudiants en 2009-2010 : le transport, l'hébergement et la participation à la Semaine de l'étudiante et de l'étudiant. Notons que des changements seront apportés à la programmation de cette activité rassembleuse, cette année.

Le spectacle « Rendez-vous étudiant 2009 », qui réunira des jeunes des différentes institutions, sera présenté le mercredi 7 octobre, à l'auditorium de l'école Paul-Hubert. Afin de faire la promotion de nos établissements scolaires, Rimouski ville étudiante participera à plusieurs activités promotionnelles, à l'extérieur de la région, notamment aux Salons de l'éducation de Québec et Montréal. Quant au nombre d'entreprises de notre milieu qui se sont engagées à encourager chez les jeunes la poursuite de leurs études et la conciliation études-emploi, dans le cadre du programme « Partenaires de la réussite », il s'élève maintenant à 129.

Cette année, madame Myriane Houde Poirier, étudiante à l'Université du Québec à Rimouski, est la représentante de l'ensemble

des étudiants du grand Rimouski. Ayant fait toute sa scolarité à Rimouski, Myriane est en mesure d'affirmer que les étudiants bénéficient, dans notre région, d'une très bonne qualité de vie. « Ils se sentent bien écoutés, notamment par la Ville et les organismes. Il faut continuer à faire une place importante aux jeunes, à leur faire sentir qu'ils ont leur mot à dire dans les décisions. »



Rappelons qu'en 2009-2010, la Ville de Rimouski alloue une aide financière de 6 000 \$ à Rimouski ville étudiante. Notons également la contribution apportée par les caisses Desjardins du secteur de Saint-Fabien à Mont-Joli, à titre de partenaire majeur, pour un montant de 5 500 \$. Une contribution importante est aussi octroyée à Rimouski ville étudiante par le journal Le Progrès-Écho, autant en aide financière que sous forme de commandites publicitaires.

Finalement, le maire de Rimouski, monsieur Éric Forest, a souligné la qualité des institutions d'enseignement et leur ouverture sur le monde. Insistant aussi sur la qualité de vie à l'intérieur de la ville, monsieur Forest a rappelé sa propre

expérience. « Je suis venu à Rimouski en 1976 dans le cadre d'un stage et je n'ai jamais quitté la ville par la suite! »

Pour une deuxième année consécutive, la Ville de Rimouski a lancé le guide d'accueil des étudiants et des étudiantes, « L'indispensable ». Ce guide permettra à ceux et celles qui viennent s'installer à Rimouski pour leurs études de s'intégrer

rapidement au milieu et de participer activement à la vie urbaine, en plus de connaître tous les numéros de téléphone de première nécessité et tous les lieux d'intérêt. La Ville invite aussi les étudiants à utiliser le Réseau de covoiturage et à en apprendre plus en visitant le site www.ville.rimouski.qc.ca Dans le dossier du transport en commun, la Ville fait une étude dans le but d'améliorer le service Taxibus.

Belle implication de 500 sacs d'école remis à des élèves

500 sacs d'école ont été remis à autant d'élèves, en ce début d'année. Grâce à l'implication de TELUS, ces sacs remplis d'articles scolaires ont été fournis gratuitement à la Commission scolaire, pour être distribués à des enfants moins favorisés d'un point de vue économique.

Dans le cadre d'une conférence de presse qui a confirmé l'implication financière de TELUS pour plus de 200 000 \$ auprès d'une quinzaine d'organismes de la région, le président de la Commission scolaire des Phares, monsieur Raymond Tudeau, a tenu à remercier



chaleureusement toutes les personnes qui ont fait preuve de générosité et qui ont permis de

remettre 500 sacs d'école à des jeunes.

Les élèves qui ont reçu les sacs éprouvent des difficultés au plan économique. Lorsque vient le moment de retourner à l'école, ces jeunes vivent souvent des moments d'angoisse et se demandent s'ils pourront se procurer tous les outils et les accessoires dont ils auront besoin durant leur année scolaire. Pour beaucoup de parents qui ont relativement peu de moyens financiers, la rentrée scolaire est également source d'inquiétude.

Grâce aux Ambassadeurs communautaires de TELUS, 500 jeunes ont reçu cette année de beaux sacs remplis de fournitures de qualité, bien adaptées aux attentes des écoles. Ils se sentent ainsi bien outillés pour la rentrée 2009 et le matériel reçu se compare avantageusement à celui acquis par leurs camarades de classe. Ces

jeunes ne se sentent plus « à part », en revenant à l'école et voient ainsi leur confiance en eux et leur motivation renforcées.

« La réussite à l'école est reliée à un ensemble de facteurs et nous sommes convaincus que cette aide importante apportée par TELUS contribuera à stimuler chez ces jeunes le désir d'apprendre. Un partenariat comme celui que la Commission scolaire des Phares a établi avec les Ambassadeurs communautaires et TELUS est précieux pour nos élèves, pour les parents et pour l'ensemble du milieu. Nous tenons à remercier particulièrement les Ambassadeurs communautaires qui ont pris cette initiative et qui ont mené à bien ce projet. Merci au président, monsieur Gaétan Fournier, et à tous les membres du club des

Ambassadeurs. Merci aussi aux employés de TELUS qui ont généreusement accepté de préparer et de remplir les sacs d'école, le 30 mai dernier, lors de la Journée du bénévolat. Merci également à monsieur Yves Landry, directeur des affaires communautaires chez TELUS, qui a apporté son soutien dans la réalisation de ce projet d'entraide et de partage », a déclaré monsieur Tudeau.

Le président de la Commission scolaire a également dit souhaiter que ce partenariat puisse se poursuivre, au cours des prochaines années, afin que d'autres enfants bénéficient aussi de cette aide tellement appréciée. « Merci, au nom de la Commission scolaire des Phares et de tous les jeunes qui ont reçu ces sacs. »

Le Carrousel du film a dévoilé l'affiche de son prochain Festival

Le Carrousel international du film de Rimouski a dévoilé l'affiche officielle de son 27^e Festival du cinéma jeunesse, qui se déroulera du 27 septembre au 4 octobre 2009.

Cette affiche a été créée par François B. Tremblay à partir du dessin d'une élève de 3^e année de l'école l'Aquarelle de Rimouski, Stéphanie Deschâtelets. Le concours de dessins organisé par le Carrousel s'est étendu à l'ensemble du Québec et proposait comme thème « L'astronomie liée à l'univers du cinéma », en lien avec l'Année

mondiale de l'astronomie. Plus de 150 dessins ont été réalisés.

La jeune gagnante s'est inspirée d'une conviction personnelle pour réaliser son dessin : « Aller au cinéma, c'est comme aller sur une autre planète ». Stéphanie verra plusieurs éléments de son dessin reproduits sur l'ensemble des outils promotionnels distribués partout au pays et même sur cinq continents.

La directrice générale du Carrousel international du film, madame Kathleen Aubry, a précisé que les

jeunes sont au cœur de toutes les priorités de l'organisation. « Ils sont nos invités, mais nous tenons aussi à les impliquer dans l'événement. C'est pourquoi, depuis 13 ans, notre affiche s'inspire du dessin d'un jeune. Ce sont également des jeunes que l'on retrouve à l'intérieur du jury. »

Par ailleurs, les organisateurs du Carrousel ont annoncé que la jeune comédienne Catherine Faucher présidera le jury jeunesse du prochain Festival du cinéma. Âgée

de 14 ans seulement, elle a déjà une impressionnante feuille de route, ayant notamment tenu le premier rôle dans le film « C'est pas moi, je le jure » et joué dans « Bordeline » et « Aurore », en plus d'interpréter différents rôles à la télévision.

Pour une 2e année consécutive, le Carrousel accueillera comme parrain Frédéric Barbusci, l'animateur de l'émission « Pseudo Radio », sur les ondes de Radio-Canada.

Important don de Hyundai

La compagnie Hyundai Canada a fait récemment le don d'un véhicule de modèle Sonata au Centre de formation Rimouski-Neigette, pour les élèves des programmes Carrosserie et Mécanique automobile. Il s'agit d'un prototype récent qui permettra aux élèves d'appliquer concrètement les connaissances acquises. La direction du Centre de formation Rimouski-



Neigette tient à remercier Hyundai Canada pour ce don important, de même que l'instructeur technique, monsieur Josef Buchegger, qui a remis officiellement le véhicule à monsieur Benoît Desjardins, directeur du CFRN, messieurs Donald Voyer et Raynald Roy, responsables des départements de Carrosserie et de Mécanique automobile.

Remise des Prix Historica 2009

Le 14 mai dernier, dans le cadre des activités pédagogiques entourant la tenue du tournoi de la Coupe Memorial Mastercard à Rimouski, se tenait également la *Fête du patrimoine Historica*. Les élèves étaient appelés à y présenter des projets de recherche en lien avec notre histoire. Qu'elle soit locale, régionale, provinciale ou nationale,

cette histoire a fait la société actuelle. Les regards étant alors tournés vers notre sport national, les nombreux projets étaient directement en lien avec le hockey. Les projets soumis à l'évaluation d'un jury composé de pédagogues et de spécialistes de l'histoire furent tous de grande qualité. Il fallait toutefois départager les projets et c'est au

terme de la journée du 14 mai dernier que furent connus les projets se distinguant le plus. L'un d'eux a même été présenté à la Fête nationale qui a eu lieu à Ottawa du 7 au 13 juillet.

La *Fête Historica* nationale est un événement qui laisse un souvenir impérissable aux élèves. Ils s'y font de nouveaux amis et vivent des expériences fascinantes. La Fête permet de créer des liens entre les Canadiens et de les renforcer.

Des élèves qui représentent toutes les provinces et tous les territoires se réunissent pour une semaine de tourisme, de visites historiques, d'ateliers et d'événements spéciaux. La *Fête Historica* nationale est une occasion unique pour les élèves d'en apprendre davantage sur une région particulière du Canada et de rencontrer des jeunes de tous les milieux.

Au cours de l'exposition publique d'une journée, les élèves font connaître leurs projets d'histoire au grand public et à leurs camarades.



www.HISTORI.ca

LISTE DES PRIX:

Le grand prix : Poursuite de l'aventure au niveau national à Ottawa du 7 au 13 juillet 2009

Nicolas Rioux
École Lévesque
Classe de Manon Corbin

Deux (2) semaines « Camp Débrouillards »

Jean-Nicolas Bérubé et Étienne Roy
École Lévesque
Classe de Manon Corbin

Médaille Laurier Lapierre

La médaille de l'honorable Laurier LaPierre, O.C., a été inspirée par la passion du sénateur pour l'histoire du Canada. En tant que président du programme des Fêtes, il est un ambassadeur infatigable : en effet, monsieur Laurier LaPierre veut inciter les jeunes à découvrir les cultures, leur histoire et leur patrimoine, et à partager leurs découvertes avec leurs camarades, leur famille et la communauté.

Olivier St-Onge
École Des Beaux-Séjours—D'Amours
Classe de Jean-Denis Laberge

Médaille de l'ancien combattant (CN)

Le Prix des anciens combattants du CN a été créé en 2005 afin de reconnaître les réalisations exceptionnelles d'élèves qui ont honoré les contributions et sacrifices de nos anciens combattants. Au cours de la Seconde Guerre mondiale, le CN et ses employés ont eux aussi contribué aux sacrifices qu'impose la guerre. Ce Prix souligne les contributions du personnel militaire au développement du Canada.

Fanny Brisson
École de l'Estran
Classe de Marie-Claude Boudreau

Laissez-passer au Domaine Valga (Forêt de Maître Corbeau)

Olivier St-Onge
École Des Beaux-Séjours—D'Amours
Classe de Jean-Denis Laberge

Fanny Brisson
École de l'Estran
Classe de Marie-Claude Boudreau

Site Musée de la Mer : 10 « 2 pour 1 »

Quatre « 2 pour 1 »
École du Grand-Pavois—de Sainte-Agnès
Classes de Lucie Chimienti et Johanne Ross
Quatre « 2 pour 1 »
École Élisabeth-Turgeon
Classe de Renaud Cormier

Deux « 2 pour 1 »
École du Portage—du Clair-Soleil
Classe de Suzanne Cromer

Fondation l'Impériale, Sciences et technologies dans l'histoire canadienne (4 certificats et livres)

La Fondation l'Impériale remet un certificat en reconnaissance pour les projets exceptionnels en lien avec les sciences et technologies. L'histoire de l'Impériale a commencé en 1880. En 2005, la compagnie a célébré son 125e anniversaire et continue d'être un chef de file du secteur énergétique.

École Élisabeth-Turgeon

Classe de Maurice Pelletier.

École du Grand-Pavois-de-Sainte-Agnès
Classes de Lucie Chimienti et de Johanne Ross

École Élisabeth-Turgeon
Classe de Renaud Cormier

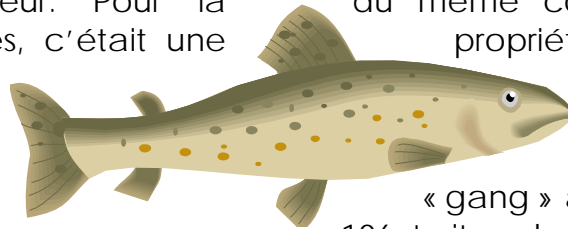
École du Portage-Clair-Soleil
Classe de Suzanne Cromer.

Et plusieurs autres élèves se sont vu remettre des BD du Club des Débrouillards.

106 truites pêchées!

Une vingtaine d'élèves de l'école Paul-Hubert ont participé, en juin dernier, à une journée de pêche à la pourvoirie Le chasseur. Pour la plupart de ces jeunes, c'était une première expérience de pêche.

Tout a commencé par une activité du midi de conception de mouches à pêche organisée par deux enseignants de l'école, messieurs



Pierre Landry et Pierre Drolet. Les participants ont pu essayer leurs mouches à la pourvoirie et recevoir du même coup les conseils du propriétaire, monsieur Simon Lemay, et de son équipe. À la fin de la journée, la « gang » avait réussi à pêcher 106 truites de 10 à 13 pouces! Et c'est vrai, ce n'est pas une histoire de pêche!

À la défense des enfants soldats Nos jeunes s'engagent pour la paix et la justice

Durant toute l'année scolaire 2008-2009, plusieurs écoles de la Commission scolaire ont exploré le thème « Partons à l'aventure avec les enfants du monde ». À travers différentes activités, les jeunes ont porté leurs regards sur la vie, la culture, la religion et les rêves des enfants d'ici et d'ailleurs.

En avril dernier, avec l'exposition « Enfants du monde » à la bibliothèque Lisette-Morin, plusieurs classes de l'école l'Aquarelle, une école verte Brundtland, ont présenté leurs amis de partout sur la planète.

Dans les écoles participantes, les enfants ont été sensibilisés aux enjeux environnementaux qui menacent leur avenir. Des gestes

concrets ont d'ailleurs été posés afin de garder notre monde un peu plus en santé.

En fin d'année, les jeunes ont choisi de protéger les enfants du monde, particulièrement ceux et celles qui sont menacés par les guerres. Ainsi, quelques écoles ont participé, en mai et en juin, à la campagne d'Amnistie internationale afin de défendre les enfants qui sont recrutés de force dans plusieurs pays en guerre dans le monde. Les jeunes d'ici composeront des « cris du cœur » afin d'inciter le gouvernement canadien à agir, en offrant des fonds pour aider les enfants soldats à réintégrer une vie normale lorsqu'ils s'échappent de l'armée. Quelques jeunes de chaque école ont agi comme

« camelots de l'espoir » et ont distribué des tabloïds afin d'informer les adultes de leur milieu.

Cette campagne d'Amnistie internationale s'est déroulée du 22 avril au 19 juin, sur le thème « Les enfants soldats, il faut que ça cesse! ». Pour en savoir plus, visitez le site www.amnistie.ca

Avec nous, agissez en faveur des enfants du monde!

Merci aux enseignantes, enseignants et aux élèves participants.

Marthe Leclerc
Animatrice à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire

Le Conseil des commissaires a rendu hommage à Manon Gagnon et Daniel Carré

Lors de sa réunion régulière du 22 juin dernier, le Conseil des commissaires a rendu hommage à deux personnes très impliquées auprès des élèves de la Commission scolaire des Phares. Des certificats de reconnaissance ont été remis à madame Manon Gagnon, bénévole impliquée principalement à l'école Saint-Jean, et à monsieur Daniel Carré, enseignant en sciences à l'école Paul-Hubert.

Monsieur Patrice Cayouette, commissaire-parent, a souligné l'engagement bénévole exceptionnel de madame Gagnon. Responsable de l'OPP à l'école

Saint-Jean, madame Manon Gagnon recrute d'autres bénévoles, travaille à l'organisation et au déroulement de nombreuses activités de financement, dont le traditionnel « souper hot dog » et apporte son soutien aux élèves et à l'équipe-école lors d'activités et de sorties éducatives. Organisatrice exceptionnelle, madame Gagnon aime beaucoup les jeunes. Notons qu'elle travaille également comme brigadière!

Par ailleurs, monsieur Daniel Arsenault, commissaire, a rendu hommage à monsieur Daniel Carré dont il a souligné les talents

particuliers de communicateur et de vulgarisateur scientifique. Pédagogue structuré, monsieur Carré est également connu et apprécié pour son implication chaleureuse auprès de ses élèves, son sens de l'innovation, sa curiosité

intellectuelle, sa rigueur scientifique et son sens de l'humour. Le Conseil l'a aussi félicité pour sa participation avec un éclatant succès à l'émission « Tous pour un » portant sur le corps humain, qui a été diffusée au réseau national de Radio-Canada.

Prévention de la violence
La C.S. des Phares et l'organisme C-TA-C
signent une entente

La Commission scolaire des Phares et l'organisme communautaire C-TA-C, qui intervient en prévention de la violence, ont signé une entente d'une durée d'un an dans le but d'offrir des services de prévention aux élèves des écoles Paul-Hubert, à Rimouski, et du Mistral, à Mont-Joli.

Dans le cadre de cette entente, l'organisme C-TA-C s'engage à offrir son programme de prévention de la violence et d'intervention AYOYE! aux élèves des deux écoles secondaires. En contrepartie, la Commission scolaire versera à l'organisme communautaire une subvention de 15 000 \$, sur une base annuelle, et fournira des locaux à l'organisme pour les rencontres. Le protocole d'entente prend effet rétroactivement au 1er avril 2009 et sera valide jusqu'au 31 mars 2010. Par la suite, cette entente pourra être reconduite d'année en année.

L'organisme C-TA-C travaille à réduire la violence conjugale et/ou familiale par des actions de

sensibilisation, de prévention et d'intervention. Les écoles Paul-Hubert et du Mistral sont partenaires, de même que plusieurs organismes communautaires tels que les Maisons des jeunes de Rimouski et de Mont-Joli, le CALACS, la Protection de la jeunesse, Tel jeune, Pro-Jeune-Est, etc. De façon plus spécifique, le programme AYOYE! agit en prévention et en intervention auprès des adolescents qui manifestent des comportements impulsifs et violents. Ce programme d'intervention de groupe favorise l'apprentissage de comportements non-violents par l'acquisition de nouveaux outils.

Les jeunes qui sont identifiés par un intervenant ou une intervenante scolaire sont invités à participer à des ateliers qui leur font mieux comprendre les mécanismes de la violence et qui les amènent à communiquer de manière saine et non-violente. Les jeunes apprennent également à mieux se connaître et à mieux comprendre les impacts de la violence, les choix et les responsabilités.

Pour une meilleure alimentation chez les enfants

L'Agence de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent lance la campagne « Les meilleures collations pour mon plaisir et ma santé », en collaboration avec le milieu scolaire. Le but de cette campagne : promouvoir auprès des jeunes et des parents les collations contenant des aliments sains.

Cette campagne vise aussi à faire augmenter la consommation de légumes, de fruits et de produits laitiers chez les enfants. « En ce début d'année scolaire, beaucoup de parents se demandent ce qu'ils doivent inclure dans la boîte à lunch de leur enfant. Nous voulons faire la promotion d'aliments sains qui, parfois, ne sont pas assez populaires auprès des enfants. De plus, les collations que nous proposons ne coûtent pas cher », explique madame Nicole Bernier, de l'Agence régionale de la santé et des services sociaux.

Un napperon coloré est distribué aux élèves de niveaux préscolaire, 1^{re} et 2^e année, ainsi que dans le réseau de services à la petite enfance. Les aliments identifiés pour créer les

meilleures collations sont les légumes, les fruits frais, le lait blanc, le yogourt et le fromage ferme. L'eau est préférée aux jus pour se désaltérer.

Des études récentes nous apprennent que 47% des enfants de 6 à 8 ans et 73% des enfants de 9 à 11 ans ne consomment pas les deux portions de produits laitiers minimalement recommandées. Par

ailleurs 34% des enfants de 6 à 8 ans consomment chaque jour des grignotines, bonbons ou boissons gazeuses qui ont une incidence néfaste sur la santé physique et dentaire. Les caries dentaires sont encore trop fréquentes chez les enfants. Le fromage et

le lait sont des alliés importants dans la lutte contre la carie dentaire.

Notons que cette démarche du milieu de la santé va également dans le sens de la politique alimentaire de la Commission scolaire des Phares. En 2009-2010, la Commission scolaire adoptera aussi une nouvelle politique qui portera sur les saines habitudes de vie.



Activités physiques et sportives

Le Service des activités physiques et sportives de l'Université du Québec à Rimouski a lancé sa nouvelle

programmation, pour l'année 2009-2010. Grâce à une entente intervenue avec la Commission

scolaire, les employés de la C.S. des Phares pourront bénéficier d'un rabais corporatif de 15% sur l'inscription à des activités.



dirigé, etc. Pour obtenir plus de renseignements ou pour s'inscrire, on compose le 418 724-1780 ou on visite le site www.uqar.ca/sports

Le Service des activités physiques et sportives de l'UQAR offre un bon choix d'activités, notamment, en badminton, danse, natation, soccer, basket-ball, hockey, volley-ball, aérobic, conditionnement physique

Vous pouvez également vous adresser à madame Nancy Carrier, au service des ressources humaines de la Commission scolaire, au Centre administratif.

Ateliers en cosmétologie



Afin de promouvoir le programme d'Esthétique, les enseignantes du Centre de formation Rimouski-Neigette ont suivi, en juin dernier, deux ateliers intensifs de formation en cosmétologie. Ce perfectionnement a été donné par madame Mikaela Teris, de MNK Recherches inc., à Montréal.

Par la suite, les enseignantes ont bénéficié d'un atelier avec la compagnie Babor Canada. Le contenu de la formation fut grandement apprécié et très enrichissant. Un gros merci à monsieur Carol Castonguay pour l'appui qu'il a donné dans le développement des nouvelles ressources dans le domaine.

Ne manquez pas nos chroniques!

La Commission scolaire met plus que jamais l'accent sur les communications et, en collaboration avec plusieurs partenaires, elle se donne divers moyens pour rejoindre la population. Durant l'année 2009-2010, plusieurs chroniques diffusées dans les médias électroniques et les journaux locaux feront état des diverses actions de la Commission scolaire et des nombreuses activités qui se déroulent dans les écoles et les centres de formation de tout le territoire.

En collaboration avec Rimouski ville étudiante, notre secrétaire générale, madame Cathy-Maude Croft, signe une chronique dans le journal Le Rimouskois. Le premier texte a été publié le 9 septembre et les autres chroniques suivront les 7 octobre, 4 novembre, 2 décembre, 6 janvier, 3 février, 3 et 31 mars et finalement, le 28 avril. Au cours des autres semaines, ce sont des chroniques de l'UQAR, du Cégep et de l'Institut maritime qui seront publiées.

Par ailleurs, la chronique « Cap sur la réussite » se poursuivra, chaque semaine, dans le journal L'Avantage.

En nouveauté cette année, une chronique sera publiée sur les activités et projets de l'école du Mistral dans le journal L'Information, au rythme de deux fois par mois.

À la radio de CKMN, la chronique « L'Écho des Phares » a repris le 9 septembre. Elle sera diffusée chaque mercredi, à 11 h 30. Avec l'animatrice Renée Langlois, les différentes activités de la Commission scolaire et des établissements seront passées en revue.

De plus, en collaboration avec Cogéco, la chronique « Sous le Phare » reprend, pour une troisième année. Le réalisateur, monsieur Soliel Perreault, et l'animatrice, madame Joannie Fortin, vont visiter les écoles et les centres de formation pour mettre en lumière les projets des élèves et des enseignantes et enseignants, les programmes de formation, etc. L'émission « Sous le Phare » sera diffusée au canal 4, sur le câble, chaque semaine, le lundi à 19 h, le mardi à 20 h, le jeudi à 19 h 30 et le samedi à 18 h 30.

Nous vous invitons également à consulter le site Internet www.imof.ca qui a été créé par la Commission scolaire des Phares et le Cégep de Rimouski, en collaboration avec les Productions Martin Perron, dans le but de promouvoir la persévérance scolaire et les « bons coups » des jeunes. On y découvre des documents vidéo, textes, photos et liens qui renseignent les jeunes et les parents sur les activités et services offerts aux étudiants. On y retrouve aussi des témoignages d'anciens décrocheurs, des reportages, etc.

Nous vous invitons finalement à découvrir le nouveau site Internet de la Commission scolaire des Phares, qui sera mis en service sous peu, et à continuer de « vous » lire dans le Phare, le journal interne de la Commission scolaire. Et bravo à toutes les personnes qui s'impliquent dans la rédaction et la diffusion des journaux des écoles!

Bonne année scolaire à toutes et à tous, sous le signe de la communication!

